

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

6540 Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6540 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EZZEDINE NAIMA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0665 007119

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

ED



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8/9/11	Chirurgie	300	300	Dr. R. MOUFAK

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ATHINA 7 Lot Ghabab Group C2 Ain Sebaa CASABLANCA INPE : 092057115 INPE : 0522737473	08/09/11	58 US

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
08/09/11	radiographie dentale	600	600

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Dental				

Dr. Abdelkrim LAMRANI

Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY
Professeur Agrégé

Dr. M. Amine HESSISSEN
Professeur Agrégé

Dr. Mohamed BENNIS
Allergologue

Casablanca, le

8.9.2022

Mr. Ezzidrh Naima

58.40

Effipred 20 mg

2 Cpl. Gout. 6 j



Angle
Boulevard Brahim Roudani
&
7, Rue Jean Jaurès
20 060 Casablanca

Tél. 0522 47 20 20
0522 47 30 30
0522 47 32 32
Fax 0522 20 18 85

cliniquespecialiseelfarabi@gmail.com

IF : 14478582
ICE : 001837199000069

PHARMACIE ATHINA
N 7 Lot Chabab Groupe C2
Ain Sebaa CASABLANCA
INPE : 09206715
Tél : 05 22 73 74 73

DR. R. MOUFFAK
O.R.L.
C.O.D.E AL FARABI
Centre ORL de Diagnostic et Exploration
Angela Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani - Casablanca
Tél : 05 22 47 30 30 (L.G.) - Fax : 05 22 20 18 85
INPE : 05 1113928

EFFIPRED® 20 mg

PPV 58DH40
EXP 01/2025
LOT 1ND60 9



ORL
Diagnostic & Explorations

الأذن الأنف والحنجرة
الفحص والتشخيص



مركز فحص وتشخيص أمراض الأذن والحنجرة الفراهي
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA
TEL : 0522 47 20 20 / 47 30 30 FAX : 0522 20 18 85

RADIO

Mr, Melle, Mme ELZD NAHLA

Le 08/05/22
Age :

Renseignements cliniques :
.....

Nécessite la radiographie suivante :

- Rx POUMON
- Rx PANORAMIQUE
- BLONDEAU SCANNER
- I. R. M. (T1, T1 Gadolinium, T2)
- Rx COLONNE CERVICALE (F/P)
- ECHOGRAPHIE *Thyroid*
- T. D. M.

Dr. R. MOUFFAK
C.O.D.P. AL FARABI
Centre O.R.L. Diagnostic & Explorations
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani Casablanca
Tel : 0522 47 30 30 / 47 30 30
Fax : 0522 20 18 85
INP : 030-13928

Dr . BENNOUNA Mohmed Fouad

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Angio Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
- Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur,Energie • Radiologie Générale
- Mammographie • Radio Panoramique Dentaire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée

Casablanca le 08/09/2022

FACTURE
N° 6641//22

MME EZZIDI NAIMA

EXAMEN	MONTANT
ECHO CERVICALE	600 DHS

AL ANDALOUSS
RUE BRAHIM ROUDANI 8
CASABLANCA
TÉL. 05 22 49 00 03 - 05 22 22 67 09

Adresse : Angle Brahim Roudani et Rue Jean Jaures N°8 Casablanca - Tél.: 05 22 49 00 03 - 05 22 22 67 09

Patente N°: 35547765 - I.F. : 1051982 - N° d'Affiliation C.N.S.S: 7494248 ICE N° : 001714794000020

Site Web : www.radiologiealandouss.com

Dr. BENNOUNA Mohmed Fouad

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Anglo Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
 - Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur, Energie • Radiologie Générale
 - Mammographie • Radio Panoramique Dentaire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée
- Casablanca, le 08/09/2022

MEDECIN TRAITANT : DR. MOUFFAK
 NOM & PRENOM : MME EZZIDI NAIMA
 EXAMEN : ECHOGRAPHIE CERVICALE

TECHNIQUE :

Examen réalisée à l'aide d'un appareil SAMSUNG RS 80 A à l'aide d'une sonde de 12 MHZ.

RESULTATS :

- Les deux lobes thyroïdiens sont de taille normale, siège de plages hypoéchogènes, intéressant les deux lobes sans hyper vascularisation au doppler couleur, mesurant :
 - o LTD = 21 x 11.7 x 32.2 mm soit un volume de 4.16 ml
 - o LTG = 21.1 x 30.2 x 10.5 mm soit un volume de 3.34 ml
 - o L'isthme = 3.2 mm.
- Nodule isthmo-lobaire gauche isoéchogène, bien limité, mesurant 7.7 x 3.4 mm : classé TIRADS 3.
- Nodule isthmo-lobaire droit, kystique, bien limité, mesurant 4.2 x 2.7 mm : classé TIRADS 2.
- Les glandes sous- maxillaires sont d'aspect échographique normal.
- Ganglions jugulo-carotidiens et sous-mandibulaires bilatéraux, et sous-mentonnier, à centre hilaire graisseux, à vascularisation centrale et à petit axe infracentimétrique : d'aspect inflammatoire.
- Les axes jugulo-carotidiens sont libres.

AU TOTAL :

- Aspect échographique pouvant évoquer une thyroïdite de Riedel.
- Nodules thyroïdiens classés TIRADS 2 et 3.
- Ganglions cervicaux d'aspect inflammatoire.

